Council of the European Union

Brussels, 22 October 2026
(OR. en, fr)

14698/26

AGRI 770
AGRIFIN 185
ENV 1260

NOTE

From:	General Secretariat of the Council
To:	Delegations
Subject:	AOB item for the meeting of the "Agriculture and Fisheries" Council on 26-27 October 2026: Taking action at the European level to support the adaptation of agriculture to climate change and to strengthen the water resilience of farms *- Information from France, on behalf on France and Portugal, supported by Cyprus, Czechia, Hungary and Slovakia*

L'Europe a connu ces dernières années, et en particulier au cours de l'été 2026, des épisodes de plus en plus fréquents de chaleur extrêmes et de sécheresse historiques, ayant conduit à des pertes de récoltes massives pour les agriculteurs européens. Cet épisode, qui touche l'ensemble du continent et l'intégralité des filières, avec des pertes de rendement pouvant atteindre plus de 50% dans certaines régions, témoigne à nouveau de la nécessité d'adapter nos politiques publiques au regard des conséquences du changement climatique.

Face à ce défi et afin de garantir notre souveraineté alimentaire à long terme, il est indispensable d'agir au niveau européen pour accélérer l'adaptation de l'agriculture et améliorer la résilience des exploitations. S'il est nécessaire d'adopter une approche globale de ces enjeux, nous devons en particulier prendre en compte celui de la raréfaction de la ressource en eau et de l'augmentation concomitante des besoins des cultures, crucial pour l'avenir de l'agriculture. Cet impératif figure d'ailleurs parmi les priorités identifiées par la Présidente de la Commission européenne dans son discours sur l'état de l'Union de septembre 2026, au travers de la future initiative européenne sur l'eau.

Dans ce contexte, la France, le Portugal, la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie et Chypre appellent à agir au niveau européen pour accompagner l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et renforcer la capacité de résilience des exploitations face aux aléas.

La future PAC devra tout d'abord jouer un rôle central pour accompagner l'adaptation au changement climatique de l'agriculture européenne à travers des actions agro-environnementales et climatiques (AAEC) qui soient simples et incitatives. Il est indispensable de sortir d'une simple logique de compensation et de rémunérer les agriculteurs au-delà des surcoûts engendrés par les pratiques favorables déployées. Il s'agit d'encourager le plus grand nombre d'agriculteurs à s'engager dans des démarches de transition, favorisant l'évolution des pratiques ou des cultures, et visant une plus grande sobriété des usages, tout en préservant la capacité de production agricole. Cela doit notamment permettre de développer l'optimisation en eau à l'hectare. Cet engagement passera par la mise en place de pratiques plus efficientes permettant la réduction de la consommation moyenne d'eau à l'hectare irrigué, nécessaire tant pour faire face à la raréfaction de la ressource que, dans ce contexte, pour accompagner les agriculteurs face au changement climatique qui va nécessiter l'augmentation des surfaces irriguées.

La future PAC doit également être mobilisée pour soutenir les investissements contribuant à renforcer la résilience des exploitations face aux aléas climatiques. A cet égard, la base des bénéficiaires éligibles à ces soutiens doit être élargie, afin notamment de pouvoir accompagner des projets bénéficiant effectivement aux agriculteurs, mais également à des personnes morales non agricoles, à l'instar des projets d'hydraulique agricole multi-usages.

Les fonds des PPNR qui seront fléchés vers la ruralité au titre de la « cible rurale » doivent en particulier permettre de cibler l'enjeu de l'accès à l'eau dans les territoires, afin d'investir en particulier dans les projets multi-usages. Les projets de ce type correspondent particulièrement à l'objectif de contribuer à la vitalité des territoires ruraux à travers leurs différentes composantes : agricole, sociale et environnementale ; ils favorisent également l'acceptation sociale des ouvrages de stockage de l'eau. En lien avec l'urgence de l'adaptation au changement climatique, ils doivent être un des objets prioritaires de la « cible rurale » proposée par la Commission européenne au sein des futurs PPNR, selon les modalités de financement retenues par chaque État membre, y compris dans le cadre d'une approche multi-chapitres au sein du PPNR, qui puisse également mobiliser les instruments financiers européens, y compris ceux de la Banque européenne d'investissement, compte tenu du fait que les projets concernent plusieurs secteurs et l'ensemble des territoires.

Il est également nécessaire de lever les freins identifiés du cadre juridique encadrant les soutiens publics aux investissements en matière d'hydraulique agricole, qu'il s'agisse des fonds européens comme des règles applicables aux aides d'Etat. Ce cadre juridique freine aujourd'hui le financement de projets pourtant pertinents et essentiels pour l'amélioration de la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique. Afin de soutenir ces projets tout en garantissant une gestion durable de la ressource telle que prévue dans la Directive cadre sur l'eau (Directive 2000/60/CE), il importe notamment de définir un cadre opérationnel de financement des projets multi-usages et de soutenir tant l'amélioration des infrastructures existantes que la création de nouvelles capacités lorsque leur nécessité et leur durabilité sont établies. Les conditions d'éligibilité doivent évoluer pour mieux prendre en considération d'une part, la gestion volumétrique de l'eau afin de favoriser les pratiques efficientes en eau et les efforts d'économie à la parcelle et d'autre part, la différenciation des périodes de prélèvement au cours de l'année, afin de limiter la tension sur la ressource en période critique.

Enfin, **la recherche et l'innovation doivent contribuer au développement de solutions performantes,** contribuant à une bonne gestion de la ressource en eau et au renforcement de la résilience et de la durabilité des exploitations. Dans ce cadre, il est essentiel que les projets innovants en matière d'hydraulique agricole puissent être soutenus à travers les instruments de la prochaine programmation, en particulier le Fonds européen de compétitivité (FEC) et le futur programme Horizon Europe.

La France, le Portugal, la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie et Chypre appellent ainsi la Commission européenne et les Etats membres à se saisir de l'ensemble de ces leviers pour accélérer l'adaptation de notre agriculture au changement climatique, améliorer sa résilience, en vue de garantir notre souveraineté alimentaire sur le long terme.

In recent years, and in particular during the summer of 2026, Europe has experienced several increasingly frequent episodes of extreme heat and historic drought, leading to massive crop losses for European farmers. This situation, which affected the entire continent and all agricultural sectors, with yield losses reaching over 50% in some regions, once again highlights the need to adapt our public policies in light of the consequences of climate change.

Faced with this challenge, and in order to guarantee our long-term food security, it is essential to take action at the European level to accelerate the adaptation of agriculture and improve the resilience of farms. While a comprehensive approach to these issues is necessary, we must particularly address the issue of water scarcity and the simultaneous increase in crop needs, which is crucial for the future of agriculture. This imperative is, in fact, one of the priorities identified by the President of the European Commission in her State of the Union address in September 2026, through the future European initiative on water.

In this context, France, Portugal, Czechia, Hungary, Slovakia and Cyprus are calling for action at the European level to support the adaptation of agriculture to climate change and to strengthen the resilience of farms in the face of adverse events.

The future Common Agricultural Policy (CAP) must first play a central role in supporting the adaptation of European agriculture to climate change through agri-environmental and climate actions that are simple and incentivizing. It is essential to move beyond a purely compensatory approach and to remunerate farmers for the additional costs incurred by implementing beneficial practices. The goal is to encourage as many farmers as possible to engage in transition initiatives, promoting changes in practices or crops, while also aiming for more efficient resource use and preserving agricultural production capacity. This should, in particular, facilitate the optimization of water use per hectare. This commitment will involve implementing more efficient practices to reduce the average water consumption per hectare of irrigated land, which is necessary both to address the scarcity of resources and, in this context, to support farmers in the face of climate change, which will require an increase in irrigated areas.

The future Common Agricultural Policy (CAP) should also be used to support investments that contribute to strengthening the resilience of farms against climate-related risks. In this regard, the base of beneficiaries eligible for this support should be broadened, in order to, among other things, support projects that benefit not only farmers, but also non-agricultural legal entities, such as multi-purpose agricultural water management projects.

The funds from the National and regional partnership plans (NRPP) that will be allocated to rural areas under the "rural focus" should, in particular, address the issue of access to water in these territories, with a focus on investing in multi-purpose projects. These types of projects are particularly well-suited to the goal of contributing to the vitality of rural areas through their various components: agricultural, social, and environmental. They also promote social acceptance of water storage infrastructure. In line with the urgency of adapting to climate change, they should be a priority objective of the "rural target" proposed by the European Commission within the future NRPP, in accordance with the financing arrangements adopted by each Member State, including as part of a multi-chapter approach within the NRPs that can also call on European financial instruments, including those of the European Investment Bank, given that the projects span multiple sectors and all regions.

It is also necessary to remove the obstacles identified within the legal framework governing public funding for agricultural water management projects, whether these are European funds or rules applicable to state aid. This legal framework currently hinders the financing of projects that are nevertheless relevant and essential for improving the resilience of farms to climate change. In order to support these projects while ensuring the sustainable management of water resources, as stipulated in the Water Framework Directive (Directive 2000/60/EC), it is important to establish an operational framework for financing multi-purpose projects and to support both the improvement of existing infrastructure and the creation of new capacity where the need for and sustainability of such projects have been established. The eligibility criteria must evolve to better take into account, on one hand, the management of water volumes in order to encourage water-efficient practices and efforts to conserve water at the plot level, and on the other hand, the differentiation of water extraction periods throughout the year, in order to reduce pressure on resources during critical periods.

Finally, **research and innovation must contribute to the development of effective solutions that promote good water resource management and enhance the resilience and sustainability of farms**. In this context, it is essential that innovative projects in the field of agricultural hydraulics are supported through the instruments of the next programming period, particularly the European Competitiveness Fund (ECF) and the future Horizon Europe program.

France, Portugal, Czechia, Hungary, Slovakia and Cyprus are therefore calling on the European Commission and the Member States to utilize all of these tools to accelerate the adaptation of our agriculture to climate change and to improve its resilience, with the aim of ensuring our long-term food security.